



DOCUMENTS NECESSAIRES POUR EFFECTUER UNE DEMANDE DE LOGEMENT

Pour permettre l'instruction de votre demande de logement

- Copie de votre carte d'identité ou passeport ; titre de séjour en cours de validité pour toutes les personnes majeures à loger
- Justificatifs des ressources du dernier mois de toutes les personnes qui vivront dans le logement (fiche de paye, attestation d'allocation...)
- Justificatif du domicile actuel (bail et quittances de loyer ou reçus d'hôtel ou attestation d'hébergement...)
- Pour les foyers avec enfants : - livret de famille - justificatif d'allocations familiales, de pension alimentaire (éventuellement)
- Copie des 2 derniers avis d'imposition ou de non imposition de toutes les personnes qui vivront dans le logement.

Documents facultatifs à joindre à la demande si vous souhaitez préciser une situation particulière, par exemple :

- Copie de jugement d'expulsion, lettre de congé du propriétaire, arrêté préfectoral d'interdiction d'habiter*
- Copie de certificat de grossesse, carte d'invalidité, etc....*

Ces documents peuvent être utiles pour permettre de mieux apprécier votre situation